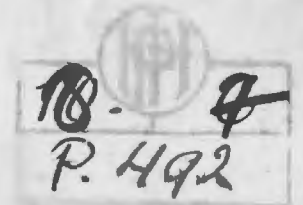


Don de M. H. BRUN. 1814

Docteur A. MORLET

Les
Journées mémorables
de
Glozel



PARIS
EXTRAIT DV MERCURE DE FRANCE
XXVI, AVE DE CONDÉ, XXVI

I-XI et I-XII-MCMXXVI

143379

87

492

**LES
JOURNÉES MÉMORABLES DE GLOZEL**

Don de M^r H. BREUIL

Docteur A. MORLET

Les
Journées mémorables
de
Glozel



PARIS
EXTRAIT DU *MERCURE DE FRANCE*
XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

1-XI et 1-XII-MCMXXVI

Les journées mémorables de Glozel sont celles du contrôle scientifique des fouilles.

Nous avons rapporté dans l'avant-propos de notre III^e fascicule (1) les critiques qu'avaient fait naître nos trouvailles par leur nouveauté, leur étrangeté même.

Pour dissiper les doutes des archéologues, nous leur avons demandé de venir sur place et de fouiller eux-mêmes dans les carrés de terrain vierge, laissés comme « témoins ».

M. van Gennep, M. Salomon Reinach, M. Espérandieu, M. Leite de Vasconcellos, M. Depéret, M. Viennot, M. Loth et M. Breuil ont successivement répondu à notre appel.

Ce sont leurs recherches et leur contrôle qui ont établi sur des bases scientifiques inattaquables l'authenticité de la Station néolithique de Glozel.

I. — M. VAN GENNEP : 13 JUIN 1926.

M. van Gennep a fait dans le *Mercure de France* du 1^{er} juillet 1926 le récit de la journée qu'il passa à Glozel. Je ne saurais rien ajouter à ses descriptions présentées avec un art si vivant, joint à une précision toute scientifique. Mais je dois répondre à une question qu'amène naturellement une phrase de son étude : « Reste seulement, écrit-il, le problème des vases dont la contexture ressemble à du grès... J'en ai trouvé sur place une solution que j'ai donnée au D^r Morlet, qui en fera ce qu'il voudra (2). » « Quelle est

(1) *Nouvelle Station Néolithique* par le D^r A. Morlet et Emile Fradin, en 3 fascicules avec 134 illustrations. Octave Belin, imprimeur, Vichy, 1925-1926.

(2) « Une visite à Glozel », par A. van Gennep, *Mercure de France*, 1^{er} juillet 1926.

donc cette solution? » m'a-t-on souvent demandé. La voici: les vases de grès auraient été fabriqués à l'aide de roches locales, réduites en poudre, agglomérée et surcuite. Je l'ai dit à M. van Gennepe; sa solution m'a paru d'autant plus acceptable que M. Mosnier, correspondant de la Commission des Monuments historiques, m'en avait dès le début donné une semblable en arguant des quartz de la région.

A propos de ces poteries à contexture de grès, dont aucune pièce n'est entière, mais dont un fond contient encore du verre, je dois signaler la seule particularité stratigraphique, notée à la longue, avec la répétition des trouvailles: ces débris de céramique se trouvent toujours plus superficiellement. Nous les recueillons, sous la terre végétale, au début de la couche archéologique.

II. — M. SALOMON REINACH : 24 ET 25 AOUT.

M. Salomon Reinach est suivi de M. Seymour de Ricci.

Dès le soir de son arrivée, le 23 août, je lui montre une partie de ma collection: tablettes à inscriptions, vases ornés du faciès sans bouche, un petit vase portant des caractères alphabétiques, des idoles phalliques et bi-sexuées, des gravures animales sur galet, des anneaux avec signes, etc., etc.

Le lendemain, à Glozel, il examine méticuleusement, il scrute à la loupe les gravures animales accompagnées de signes alphabétiques, les harpons de réminiscence magdalénienne, les poinçons, les aiguilles perforées, les petits silex comprenant des racloirs courbes pour le travail de l'os, etc., etc. Il ne cache pas son émerveillement devant les tablettes couvertes de signes alphabétiques. L'une d'elles, que traverse une grosse racine, retient son attention. Les poteries à décor incisé, les vases ornés du masque néolithique le frappent par leurs caractères inédits.

Sur une grande lampe, je lui montre les signes alphabétiques de nos tablettes.

J'attire son attention sur le mode de revêtement de certaines de ces briques inscrites: les traits des caractères sont en partie obstrués par une « bouillie d'argile » plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface unie, déjà couverte de signes. Ces spécimens, en quelque sorte parachevés, sont plus beaux et généralement plus résistants. Peut-être ont-ils été soumis à une seconde exposition à un feu libre, encore bien légère, puisqu'ils sont également malléables lors de leur dégagement.

Par contre, les tablettes qui sont dépourvues de cet enduit léger présentent des signes profondément tracés où parfois il est possible de voir le sens dans lequel a glissé le stylet qui les a gravés. Leur malléabilité est encore plus grande, mais elles durcissent facilement en séchant.

Nous possédons en outre quelques rares tablettes, fortement cuites, de couleur noirâtre. Mais il est vraisemblable qu'elles n'ont été calcinées qu'accidentellement, au cours d'un incendie.

La différence de revêtement rend plus ou moins facile leur nettoyage. La terre du champ adhère fortement aux tablettes sans « bouillie d'argile ». On l'enlève, avec une épingle, lorsqu'elles ont séché, en se guidant sur la coloration rouge de l'argile des tablettes, bien différente de celle du sol. Par contre, il suffit de souffler sur celles qui ont été lissées avec de la « bouillie d'argile » pour débarrasser les caractères des parcelles peu adhérentes.

Nous recueillons un peu plus de tablettes avec enduit argileux que de celles où la pâte est restée sans retouche.

Bien que redevenues malléables dans les couches humides du sol, toutes les tablettes ont dû néanmoins subir un certain degré de cuisson par exposition à un feu libre. On ne saurait expliquer autrement la coloration rouge de l'argile, due à la transformation sous l'action de la chaleur du protoxyde de fer en peroxyde de couleur rouge (Depéret).

J'explique encore à M. Salomon Reinach que le procédé de cuisson légère et le double mode de façonnage des ta-

blottes, avec ou sans enduit argileux, sont également ceux des vases.

Ensuite, M. S. Reinach se rend au champ de fouilles, au bas du village de Glozel, sur les bords du *Vareille*, sous-affluent de l'*Allier*.

A mi-côte, on lui montre la source dont la présence a été invoquée par M. C. Jullian pour classer la Station de Glozel comme lieu de culte aux temps gallo-romains. Elle se trouve à 200 mètres environ du petit mamelon où ont lieu les fouilles.

Si le terrain est mouillé en hiver et présente des suintements d'eau comme tout le versant de la colline, dont le sol profond est constitué par un banc d'argile compacte ; il ne renferme cependant aucune source.

D'ailleurs nos récentes découvertes d'ossements fossilisés, identifiés par M. le professeur Buy, comme la présence de vases funéraires en forme de « tête de mort », nous confirment dans notre opinion que Glozel fut bien un lieu d'ensevelissement. Sa richesse archéologique que, par incompréhension, on nous a reprochée maintes fois, vient de l'accumulation des mobiliers funéraires. M. Després m'a montré que l'argile kaolinique du champ des fouilles, amenée par ruissellement, est dû à l'altération des roches gréseuses supérieures, par voie de métamorphisme granitique. Or, M. Franchet étudiant, avec la compétence qu'on lui connaît, la dissolution des os dans les sépultures préhistoriques, insiste sur des causes minéralogiques applicables au sol de Glozel : «... dans les sols granitiques, la dissolution est au contraire plus énergique, par suite de dissolvants venant ajouter leur action à celle de l'acide carbonique... Dans ceux-ci, la dissolution sera d'autant plus rapide qu'ils seront constitués par des éléments arénacés à travers lesquels les eaux météoriques et les eaux souterraines circulent facilement (suintements d'eau par temps pluvieux, dans nos fouilles de Glozel). Il y aura donc attaque des os par l'acide carbonique, mais comme il y a aussi une décomposition des felds-

paths, produisant une kaolisation de la roche avec mise en liberté, non seulement de silice et d'alumine, mais aussi d'alcalis qui passeront à l'état de carbonates de potasse ou de soude, ces carbonates alcalins exerceront sur le phosphate tricalcique une action dissolvante qui concourra à une destruction des os plus rapide que celle produite par l'acide carbonique seul (3). »

C'est bien vraisemblablement à ces actions combinées que nous devons de ne trouver à Glozel que de rares débris d'ossements.

Il conviendrait également d'y ajouter les causes d'ordre biologique invoquées par M. Franchet, comme l'action des racines des végétaux, si nombreuses dans le champ de fouilles de Glozel, et qui sont de puissants agents de destruction du phosphate de chaux osseux.

En traitant ces questions, nous sommes arrivés sur les bergees du *Vareille*. J'indique à M. Reinach que nous avons procédé par petites tranchées échelonnées pour laisser intacts des carrés « témoins » de terrain vierge. C'est là que pourront être effectuées les fouilles de contrôle.

Nous ne tamisons pas la terre comme le voudraient certains archéologues, parce que l'argile humide ne peut se passer au tamis. Nous ne la rejetons pas dans le ruisseau comme d'autres le préconisent, parce que nous voulons plus tard revoir les déblais où de petits objets ont pu passer inaperçus.

Quand je lui dis qu'on voudrait voir pratiquer nos fouilles plus en grand, avec des équipes d'ouvriers, M. S. Reinach s'écrie : « Surtout, pas de fouilles de terrassiers ! » Il reconnaît avec nous qu'après un certain temps de recherches méticuleuses, les gestes deviennent moins sûrs. Il faut s'arrêter si l'on ne veut pas détériorer les objets. C'est parce que nous exécutons nos fouilles nous-mêmes, sans hâte, à l'aide de simples grattoirs ou de couteaux, que nous avons

(3) « Sur la dissolution des os et des dents dans les sépultures préhistoriques », par M. L. Franchet, *Revue anthropologique*, janvier-mars 1907, page 14.

réunies collections où l'on nous reproche (mais que ne nous a-t-on pas reproché ?) de trouver trop de pièces entières.

Je dis à M. Reinach que notre procédé de fouilles est adapté à la nature du terrain, à la malléabilité des objets... et aussi à la suspicion qu'on a fait planer sur nos trouvailles.

M. Emile Fradin et son grand-père font à M. Reinach la description de la fosse ovale dont les murs recouverts d'un suintement de verre furent entièrement détruits, avant notre collaboration, pour un prélèvement soi-disant scientifique des petites briques à cupules qui en faisaient partie.

Nous procédons à des fouilles en terrain vierge. M. Seymour de Ricci tient à désigner lui-même l'emplacement. M. Reinach consent à ce choix. Nous creusons un trou à l'endroit indiqué, recouvert d'herbe et d'une ronce, situé au-dessus de la tranchée « Ouest » où la couche archéologique se trouve plus fertile. C'est dans cette tranchée ouverte

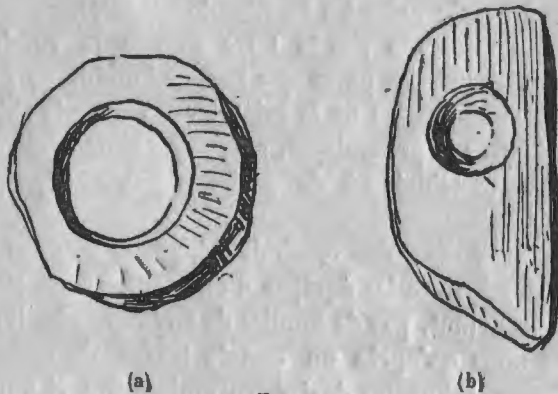


FIG. 1

que nous fouillerons pendant qu'on pratiquera le nouveau trou de contrôle où deux personnes seulement peuvent travailler.

Bien qu'il soit trop étroit pour qu'on puisse y fouiller

commodément, il livre : 1° plusieurs morceaux de poteries à contexture de grès situés au début de la couche archéologique ; 2° un galet de diorite perforé (perforation en troncs de cône d'où j'enlève, en présence de M. S. Reinach, la terre argileuse humide qui l'obstrue) (fig. 1, b) ; 3° une pointe retouchée en silex blanc ; 4° une aire épaisse d'argile

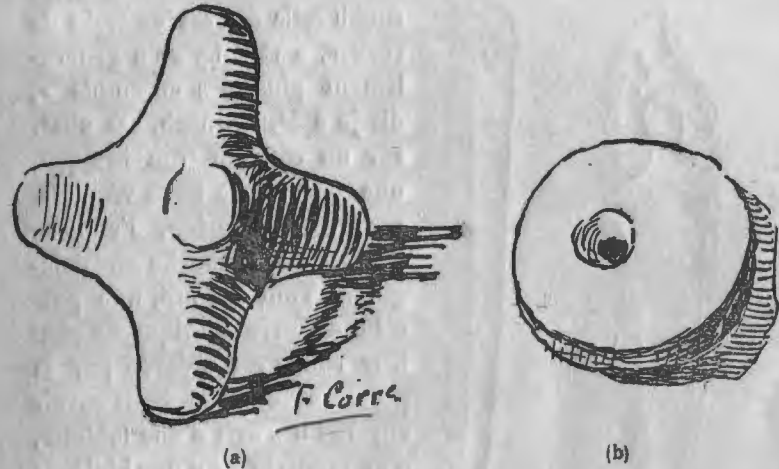


FIG. 2

cuite, rappelant le « sol battu » de la fosse ovale décrit dans notre 1^{er} fascicule.

Pendant ce temps, je fais abattre au bord de la tranchée « Ouest » une portion de sol végétal. Au-dessous, la couche archéologique est sillonnée en tous sens par de nombreuses racines, dont certaines sont de la grosseur du doigt.

Dès qu'un objet commence à poindre dans le talus que l'on désagrège au couteau, nous appelons M. Reinach ou M. de Ricci pour le dégager de la couche archéologique. Dans cette tranchée nous recueillons : 1° une bobine à pointes en argile rouge (fig. 2, a) ; 2° une fusaïole en terre cuite (fig. 2, b) ; 3° un vase de forme ronde, à fond plat, en argile grossière ; 4° une aiguille perforée en os (fig. 3, b). Elle se trouve placée perpendiculairement à la section de

la tranchée. En la retirant, je ramène un peu de terre qui adhère en son milieu et contient des radicelles. Je la présente à M. de Ricci : « Laissez l'atneau de terre ! » Mais il l'a déjà touché et la terre est tombée.

Adors M. Reinach me dit : « C'est une tablette à inscriptions que je voudrais bien voir trouver ! » Je demande à



(a)



(b)

FIG. 3

non revêtue de « bouillie d'argile ». La terre de la couche archéologique qui adhère à ses parois laisse entrevoir plusieurs signes alphabétiformes (fig. 4). L'ébréchure qu'elle porte à un angle est due au premier coup de couteau révélateur.

Nous quittons le champ de fouilles. M. Reinach ne cache pas qu'aucun doute sur l'authenticité de nos trouvailles ne persiste dans son esprit. M. de Ricci ne dit rien.

Dans la soirée, M. Reinach et M. de Ricci viennent voir

la partie de ma collection que je n'ai pu leur montrer la veille. Avant son départ, je demande son opinion à M. de Ricci : « Je ne vous cacherais pas, me dit-il, qu'à part les morceaux de poteries de grès et peut-être — encore, je n'en suis pas sûr, — une moitié de hache polie, tout le reste est faux. » Ma surprise est grande : « Mais, lui dis-je au

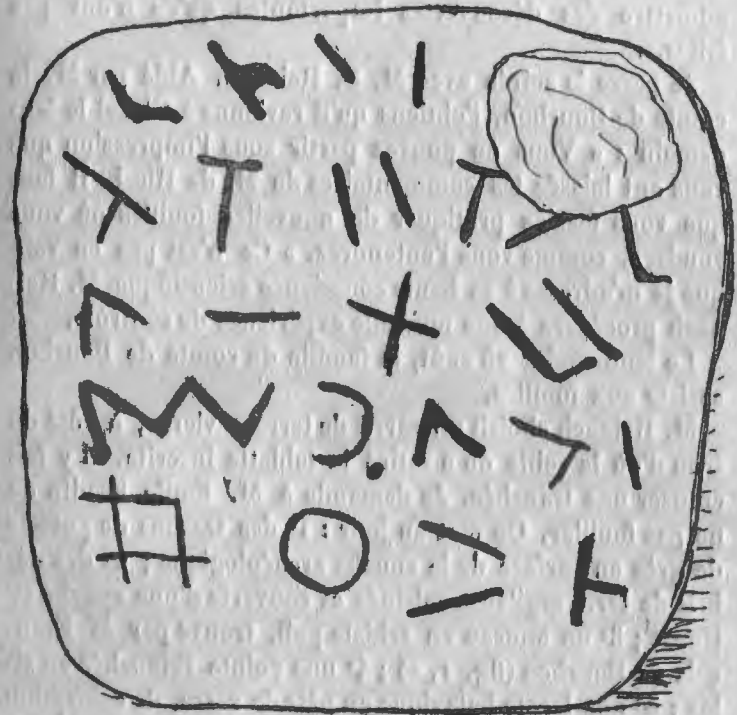


FIG. 4

bout d'un instant, vous avez trouvé ou dégagé vous-même des objets en place, dans des couches d'argile non remaniées ; je vous ai fait remarquer la présence des racines autour des objets. Vous récusez le témoignage de vos propres yeux ? — Tout cela ne signifie rien. Il est impossible de reconnaître si des couches d'argile sont ou ne sont pas

remaniées. Emile Fradin est un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver ! » Je tente de lui rappeler que l'argile qui comblait la perforation du petit galet était encore humide, que l'aiguille avait ramené en s'arrachant un anneau de terre fraîche contenant des radicelles... Mais je me rends compte que les meilleures preuves sont inutiles et qu'il doit exister des gens qui ne pourront jamais admettre des découvertes importantes qu'ils n'ont pas faites...

Je passe la soirée avec M. S. Reinach. Aidé par M. le comte de Bourbon, j'obtiens qu'il revienne à Glozel le lendemain : « Vous ne pouvez partir sous l'impression que vous ont laissée les commentaires de M. de Ricci. Il faut que vous fassiez pratiquer de nouvelles fouilles où vous voudrez, comme vous l'entendrez. » Ce n'est pas en vain que je m'adresse à sa haute conscience scientifique. M. Reinach procédera à une nouvelle expérience de contrôle.

Le lendemain, 25 août, la famille du comte de Bourbon assiste aux fouilles.

M. Reinach choisit un carré de terrain vierge, à côté du trou d'où la veille on a retiré la tablette inscrite. Il y fait creuser une tranchée. Je demande à M. Emile Fradin de ne pas fouiller. On met au jour : 1° des tessons de poterie de grès en surface de la couche archéologique ; 2° des débris de terre argileuse calcinée et couverte d'une couche vitreuse ; 3° un anneau en schiste poli, trouvé par M. François de Bourbon (fig. 1, a) ; 4° une pointe retouchée en silex ; 5° une larme batavique en pâte de verre, de coloration bleu-clair ; 6° le chas et la pointe d'une large aiguille en bois de cervidé (fig. 3, a). La portion médiane manque. Nous la retrouverons le lendemain en vérifiant les terres de déblai.

Avant de partir, M. Reinach désire qu'on revienne à la tranchée « Ouest » où la couche archéologique est plus fertile. Il choisit l'emplacement où nous devons fouiller. Je fais enlever à ce niveau une large tranche de terre végétale,

recouverte d'herbes. Au-dessous, la couche archéologique est traversée par de nombreuses racines. Nous y recueillons, placées côte à côte, une idole bi-sexuée, très malléable et

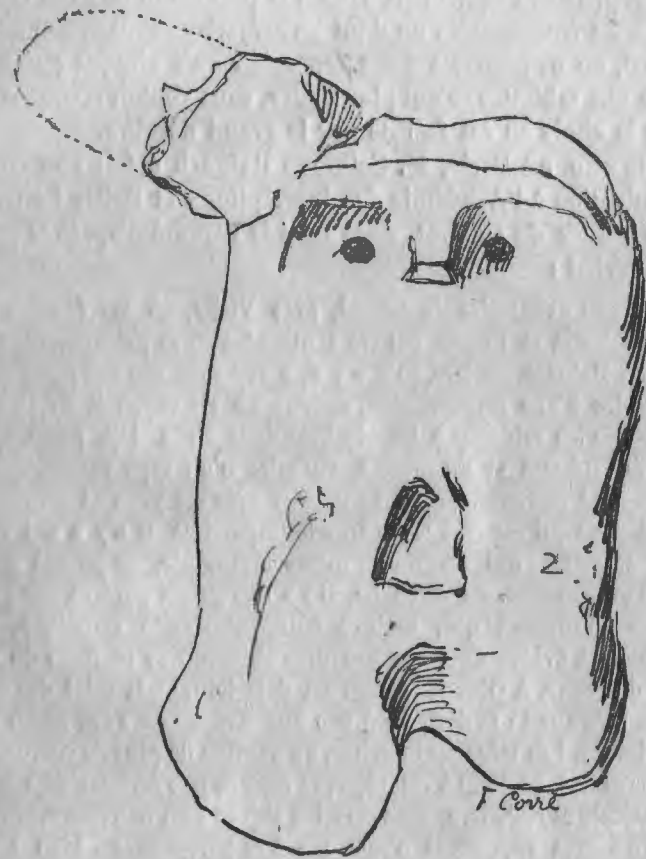


FIG. 5

déformée, dont le prolongement phallique se casse lors du dégagement (fig. 5) et une tablette d'argile.

Cette dernière est d'un aspect rugueux comme si elle n'avait pas été lissée. En la nettoyant, on s'aperçoit qu'elle ne porte aucun signe. Les trois tablettes anépigraphes que nous possédons, semblables de par ailleurs à celles qui

sont inscrites, présentent ainsi des surfaces brutes. Peut-être ne les lissait-on qu'au dernier moment avant d'y tracer les caractères. M. Reinach me dit qu'il y aurait intérêt à les reproduire également dans nos publications, avec celles qui sont fragmentées ou dont les caractères sont moins nets. Ainsi, on ne pourrait nous reprocher qu'à chaque publication nos tablettes soient plus belles, sans vouloir reconnaître que le choix en est facilité par le grand nombre.

De retour à Paris, M. Salomon Reinach a fait une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la séance du 27 août, dont voici le résumé d'après le procès-verbal :

Revenu avant-hier de Glozel, près Vichy, où les fouilles de MM. Morlet et Fradin ont été continuées en sa présence, M. Salomon Reinach déclare qu'il n'y a, à son avis, aucune possibilité de croire à une mystification, comme on l'a supposé, en ce qui concerne les tablettes à inscriptions dont on a déjà parlé. Une de ces tablettes et une statue d'argile, d'un type extrêmement curieux et nouveau, ont été exhumées sous ses yeux et dans des conditions qui rendent toute fraude impossible. Il n'y a nul vestige de métal, nul fragment, même minuscule, de poterie gauloise ou romaine. En revanche, il y a des galets portant des gravures d'animaux qui, malgré leur médiocrité artistique, se rattachent évidemment aux gravures et peintures réalistes du bel âge du renne. A Glozel, cet âge est déjà loin, mais celui des métaux l'est aussi : la date de 4.000 ans avant notre ère serait un minimum. Les tablettes inscrites, au nombre de plus de cinquante aujourd'hui, révèlent à cette époque reculée une écriture déjà bien constituée et régulière, dont certains signes sont nouveaux, tandis que d'autres rappellent d'une manière surprenante, bien faite pour éveiller des soupçons auxquels M. Salomon Reinach estime qu'il faut renoncer, les alphabets phénicien, grec archaïque et italique. Il n'y a pour l'instant aucune chance de déchiffrer et d'interpréter ces textes. MM. le docteur Morlet et Fradin, auxquels la science doit des découvertes inattendues, paradoxales, ont bien mérité d'elle.

III. — M. ESPÉRANDIEU : 9, 10, 11 SEPTEMBRE 1926

Dès la publication de notre 3^e fascicule, M. Espérandieu m'avait écrit : « Il serait à désirer que votre appel fût entendu, et qu'on vînt... Si j'étais libre, je ne manquerais pas de répondre à cet appel. »

A peine ses conférences à l'École Antique de Nîmes et les excursions dont il avait la direction avaient-elles pris fin qu'il m'adressait, dès le lendemain, un télégramme m'annonçant son arrivée.

A la descente du train, nous nous entretenons d'un galet qu'on lui a remis, où sont gravés des signes assez semblables à ceux de Glozel : « Non seulement tout est patiné, me dit-il, mais il s'est même formé des incrustations calcaires dans le creux des signes. » J'insiste pour qu'il publie ce galet et fasse connaître dans quel milieu il fut trouvé.

La première pièce que je lui montre est une de nos trouvailles, qui rappelle certaines gravures de la fin du magdalénien (fig. 1). Sur un grand bloc de roche volcanique à peine dégrossi se détachent des silhouettes de chevaux, de plus en plus indistinctes à mesure qu'elles se profilent dans le lointain. Sous l'entrecroisement de lignes en tous sens, parfois incompréhensibles, deux premières figures empiètent l'une sur l'autre. Au niveau des jambes, les traits sont même en commun. Une petite aspérité de la roche a été utilisée pour graver la 2^e tête qui se trouve en relief, mais de proportions trop réduites par rapport au corps de l'animal.

Les traits tantôt déliés, tantôt plus larges et plus profonds, comme obtenus avec une pointe de silex moussé, semblent d'une technique encore proche de l'art des derniers paléolithiques. Et il est impossible de ne pas voir dans ce

(1) Voyez *Mercure de France* du 1^{er} novembre.

dessin une certaine ressemblance avec le groupe de chevaux mis au jour à Limeuil par M. l'abbé J. Bouyssonie.



Fig. 1.

M. Espérandieu voit encore une réminiscence magdalénienne dans deux gravures de cervidés et dans le dessin de petits galets où s'enroulent des représentations animales.

Mais bientôt, quoique recru de fatigue, il désire se rendre à Glozel.

Chez M. Emile Fradin, il examine avec un soin méticuleux les différentes catégories d'objets : « Tout est parfaitement authentique, me dit-il ensuite ; allons voir les fouilles. »

Lorsque nous arrivons, il nous rappelle que les néolithiques choisissaient volontiers, pour s'y fixer, le fond fertile des vallées et le bord des rivières. Il demande à M. Emile Fradin si le Vareille est poissonneux. Il est en effet réputé pour ses truites.

M. Espérandieu examine longuement l'excavation de la fosse ovale dont il ne reste plus malheureusement que les deux grosses pierres des extrémités. M. Fradin lui explique de quelle merveilleuse construction il s'agissait.

M. Espérandieu ne croit pas que ce soit une tombe. Il y verrait plutôt le petit sanctuaire d'un lieu sacré. Sanctuaire ou tombe, ces deux hypothèses restent en accord avec les constatations matérielles que nous avons faites d'empreintes digitales de façonnage persistant sur les dalles du fond et de l'intégrité du moulage de la main droite placé au milieu. De toute façon, ce ne pouvait être qu'un édifice où l'on ne pénétrait pas après achèvement. Ainsi s'élimine la possibilité d'un four de potier ou de verrier.

Après avoir considéré les différentes tranchées échelonnées sur le mamelon qui domine de peu la berge du Vareille, M. Espérandieu désire procéder à une fouille. Comme nous n'avons apporté ni bêche, ni pelle, nous devons nous contenter de faire une excavation au couteau dans la tranchée « Ouest ». Longtemps nos recherches restent infructueuses et nous sommes sur le point de les abandonner, quand nous découvrons successivement une idole phallique et une sorte de peson d'argile cuite dont nous n'avions

qu'un exemplaire semblable, mais non pareil (fig. 2). L'idole en argile à peine déglouie au feu est redevenue malléable à l'humidité. Elle se détériore en partie au moment du déglouissement et l'on ne peut voir si elle appartient au type phallique simple ou bisexué. Par contre, la portion supérieure, comprenant le faciès sans bouche et l'attribut viril, est intacte.

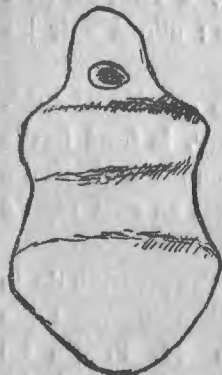


Fig. 2.

Le même soir, M. Espérandieu adressait à M. Salomon Reinach la dépêche qui fut lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « Authentificité trouvailles Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu les objets et assisté aux fouilles. Deux trouvailles faites sous mes yeux. »

Le 10 septembre, de grand matin, nous arrivons à Glozel. M. Leite de Vasconcellos, qui avait déjà visité nos collections, nous accompagne.

Je demande à M. Espérandieu de choisir l'emplacement, en terrain vierge, où il désire procéder aux recherches. Il parcourt le champ de fouilles, examine les tranchées qui s'échelonnent de haut en bas, et revenant à la tranchée « Ouest » au point où la veille nous avons trouvé l'idole et le peson d'argile : « Eh bien ! continuez là », nous dit-il. Nous abattons une forte tranche de terre végétale, recouverte d'herbe et de fougères. Bientôt nous arrivons sur la couche archéologique et nous découvrons les premiers objets.

M. Leite de Vasconcellos insiste sur la grosseur de certaines racines qui entourent les trouvailles : « Ceci indique, appuie-t-il, que le terrain n'a pas été remué de fort longtemps. D'ailleurs l'aspect même de ces couches argileuses suffit à établir qu'elles n'ont pas été remaniées. » C'est aussi l'avis de M. Espérandieu : « Cela ne saurait faire

de doute pour quiconque a déjà procédé à des fouilles. »

Au cours de cette matinée, nous exhumons : 1° une bobine à pointes ; 2° une fusaiole ; 3° une tablette avec signes alphabétiques ; 4° deux pointes de silex, ayant pu servir

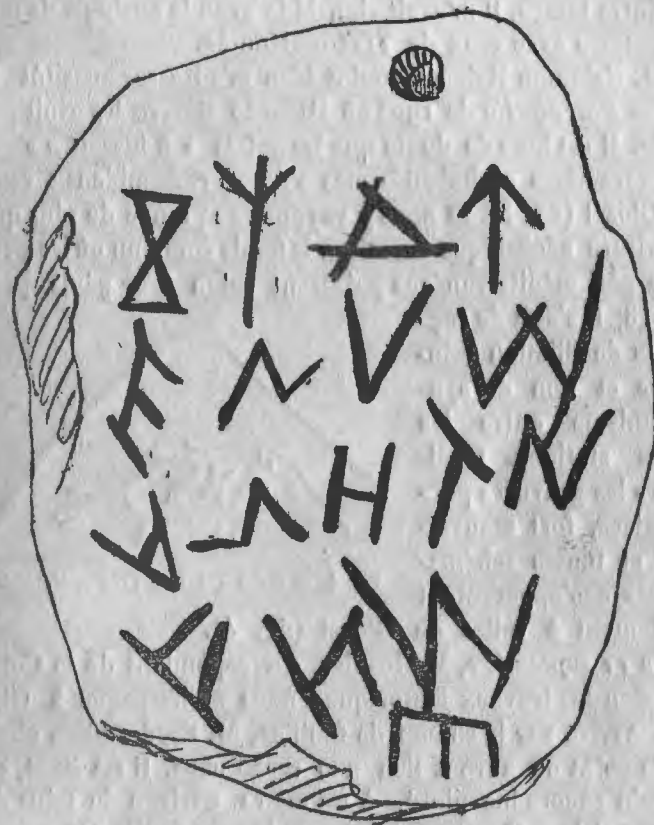


Fig. 3. — Tablette en granulite de Trax-os-Montès.

d'armatures, dont l'une avec un début de pédoncule d'emmanchement ; 5° un petit racloir en pétro-silex présentant un tranchant circulaire régulier et finement poli.

M. Leite de Vasconcellos le considère comme une excellente pièce et m'indique son mode d'emmanchement. Il insiste sur le fait que « nos trouvailles, en dehors du témoi-

gnage des savants qui les ont vues en place, portent en elles des caractères d'authenticité certaine ». C'est ce qu'il exprimera à nouveau dans la lettre qu'il m'adressera à son départ (2).

Entre temps, il m'avait signalé la grande analogie de nos caractères avec ceux de Traz-os-Montès.

M. Salomon Reinach voulut bien m'adresser aussitôt la revue *Portugalia* de 1903 où Ricardo Severo les avait publiés. Il est hors de doute que les galets « à fossettes » et les caractères alphabétiformes d'Alvao ressemblent à ceux de Glozel (fig. 3). Et nous y voyons une preuve de plus que l'écriture néolithique constitua le fonds commun où les peuples péri-méditerranéens puisèrent selon leur génie propre (3). Il s'agit de rap-

ports de filiation lointaine et non de synchronisme entre les deux stations. D'ailleurs les gravures portugaises, fort mauvaises et toutes schématiques, ne s'apparentent nullement à celles de Glozel (fig. 4).

Le 11 septembre, M. Mosnier, correspondant de la Commission des travaux historiques, nous accompagne à Glozel. Arrivé sur le champ de fouilles, M. Espérandieu choisit le point où auront lieu nos recherches. Il est situé, en terrain encore inexploré, à un mètre environ du talus de la tranchée « Ouest » qui demeure la plus fertile. On creuse d'abord un trou circulaire qui livre : 1° deux grands tessons de poterie à contexture de grès, situés au début de la

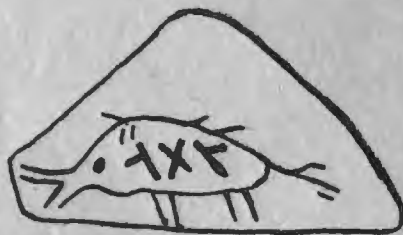


Fig. 4. — Galet gravé de Traz-os-Montès.

(2) Voir « Chronique de Glozel », *Mercur de France* du 1^{er} octobre 1926, p. 201.

(3) Voir le tableau comparatif du glozélien avec le phénicien, les alphabets pré-helléniques et italiques, dans le *Mercur de France* du 1^{er} avril 1926 : « Invention et diffusion de l'alphabet néolithique », par le Dr Morlet.

couche archéologique ; 2° une aiguille en os perforée ; 3° une portion de diaphyse de fémur humain fossilisé.

Ensuite M. Espérandieu nous fait réunir ce trou à la tranchée Ouest, en l'élargissant à travers le terrain vierge.

Nous recueillons alors : 1° une bobine à pointes ; 2° une fusaiole ; 3° un fragment de tablette avec signes ; 4° un support de poterie ; 5° une dent fossilisée d'animal à déterminer ; 6° un fragment de lame de silex blond ; 7° une superbe hache-tranchet avec signes (fig. 5) ; 8° un fragment d'ocre rouge.

Dans l'intervalle des fouilles, j'avais demandé à M. Espérandieu, dont la maîtrise dans les recherches gallo-romaines fait universellement autorité, ce qu'il pensait de la question de l'écriture cursive latine, soulevée au sujet de Glozel. Mais pour lui, elle ne se pose pas.

Par contre, il me donne au sujet de nos trouvailles bien des indications que je suis heureux de noter. Les boules à pointes sont bien, à son avis, des bobines où les néolithiques enroulaient le fil de lin qu'ils savaient filer. Le curieux petit peson d'argile avec perforation, trouvé l'avant-veille, devait

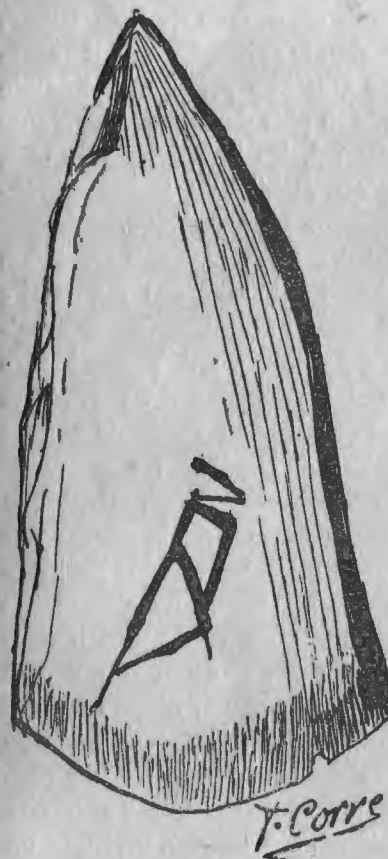


Fig. 5.

servir au tissage et faciliter le passage du fil à travers la trame.

Le faciès sans bouche de nos idoles et de nos vases funéraires lui paraît présenter des analogies avec celui des statues-menhirs de l'Aveyron et du Gard. Cependant je lui fais remarquer qu'il me paraît impossible de les attribuer à la même époque sur une simple ressemblance. Il reconnaît d'ailleurs que le masque glozélien peut être le lointain ancêtre de l'autre qui possède en plus des décors rectilignes en « portée musicale ». A Glozel, les industries associées, harpons et gravures sur galets, établissent incontestablement qu'il s'agit d'une civilisation plus ancienne.

« Quant à l'écriture, me dit-il, il fallait bien que quelqu'un commençât à en avoir l'idée. Est-il vraiment obligatoire qu'elle soit d'origine phénicienne ? Pourquoi ne pas admettre que des hommes qui étaient assez développés intellectuellement, assez artistes pour tracer les gravures magdaléniennes et glozéliennes, aient eu l'idée de rendre avec des signes les modulations de la parole ? »

Je lui dis que l'hypothèse d'une origine hiéroglyphique de l'écriture, calquée beaucoup trop théoriquement sur le mode égyptien, me paraissait infiniment moins probable qu'une autre émise par Piette : « Les caractères sont choses de convention, prétendait-il ; au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent avoir été dès le début des figures formées de lignes géométriques. » C'est d'ailleurs ce qui s'est passé récemment dans une province du Cameroun quand un jeune roi résolut de doter son peuple d'une écriture. « Il réunit, nous dit M. van Gennep, un certain nombre de ses soldats et ordonna à chacun d'inventer un signe spécial pour chaque mot monosyllabique et pour les mots polysyllabiques autant de signes différents que le mot contiendrait de syllabes » (4).

Il semble même que la forme linéaire de l'écriture se

(4) « Une nouvelle écriture nègre », par A. van Gennep, in *Religions, Mœurs et Légendes*, page 261.

trouve partout la première en date. M. Flinders Petrie nous dit qu'il exista en Egypte « dès le début des âges préhistoriques un système de signes linéaires totalement différents des hiéroglyphes... et que cette première écriture était déjà en décadence bien avant l'apparition des hiéroglyphes. »

Il semblerait ainsi que les Egyptiens eux-mêmes aient tout d'abord puisé dans le fonds néolithique, puisque dans les fragments d'écriture linéaire que représente M. Flinders Petrie nous retrouvons nos signes de Glozel (5).

Enfin quant à l'objection que l'écriture de Glozel ne peut s'être constituée sans une longue période de tâtonnements qui aurait laissé des traces, nous lui opposerons que « les réalités passées, comme le dit M. Teilhard de Chardin, ne nous laissent jamais d'elles-mêmes que des vestiges correspondant à leur période de succès et de stabilité ».

IV. — M. DEPÉRET : 14 SEPT.-23 SEPT. 1926

Quelques jours avant de pratiquer des fouilles, j'avais montré ma collection à M. Depéret et à M. Viennot.

M. Depéret avait minutieusement étudié une gravure de cervidé où j'avais cru reconnaître un renne et avait pensé à une erreur de détermination.

M. Viennot avait été particulièrement frappé de la grande analogie qui existait entre le substratum de nos tablettes d'argile et celui des tablettes assyriennes qu'il avait eu l'occasion d'examiner de près au cours d'une mission géologique en Mésopotamie. Même matière première, même forme ; couleur et patine semblables. Un tel rapprochement entre deux civilisations aussi distantes dans l'espace et le temps lui paraissait digne d'intérêt. Et comme les tablettes assyriennes étaient simplement séchées au soleil, il pensait avec M. Depéret que nos tablettes n'avaient dû subir qu'un simple début de cuisson.

(5) *The Formation of the alphabet*, par Flinders Petrie, London, 1912.

Le 14 septembre, ils visitèrent la collection de M. Fradin dont l'ensemble les émerveilla : « Mais c'est tout un musée ! »

M. Depéret s'attacha aussitôt à déterminer les dents d'animaux recueillies dans les fouilles depuis leur début : deux molaires de cervidé (daim vraisemblablement, non de renne) ; dents de bœuf de petite taille, de sanglier, de chèvre.

En se rendant aux fouilles, M. Depéret et M. Viennot étudient sur place les roches qui se trouvent en contre-haut.

Ils nous les montrent en surface, profondément altérées et transformées sur une certaine épaisseur en argiles kaoliniques dont les parties les plus fines ont été entraînées dans la vallée par voie de ruissellement lent et prolongé.

Sur le champ de fouilles, ils étudient longuement la nature de la couche archéologique, sa profondeur et son épaisseur. Ensuite ils nous montrent que le gisement de Glozel se trouve précisément dans ces argiles jaunes de décomposition, amenées par ruissellement et *non remaniées*.

Ils procèdent à des fouilles et exhument un morceau de tablette anciennement cassée, mais portant des signes alphabétiques très nets. Voici la relation de cette trouvaille dans la lettre documentaire qu'ils m'adressèrent sur la station de Glozel :

Nous avons eu la bonne fortune, en élargissant un des trous des fouilles, de découvrir nous-mêmes, dans l'argile jaune *entièrement vierge de tout remaniement*, un beau fragment de brique à peine cuite au feu et portant sur l'une de ses surfaces un grand nombre de signes alphabétiques identiques à ceux des tablettes de terre cuite décrites par vous et M. Fradin. Des racines de plantes avaient pénétré profondément dans l'argile et entouraient le fragment de tablette recueilli par nous, corroborant ainsi l'ancienneté de l'enfouissement.

Il ne saurait rester dans l'esprit d'un géologue aucun doute sur la *situation parfaitement en place* de ce précieux objet et nous

pouvons vous donner à cet égard notre attestation la plus formelle.

Nous pouvons ajouter que les autres tablettes alphabétiques, ainsi que les galets couverts de dessins d'animaux, les haches polies, les poteries et les statuettes en argile cuite, se présentent dans des conditions de parfaite authenticité.

Enfin un dernier ordre de preuves *d'ordre paléontologique* nous est apporté par la découverte dans la couche archéologique d'une série de dents d'animaux qui seront l'objet d'une étude ultérieure et parmi lesquelles nous signalerons dès aujourd'hui deux molaires d'un Cerf de la taille du Daim. La présence de



Fig. 6.

cet animal totalement étranger aujourd'hui à la contrée donne une grande force à la démonstration d'authenticité de la station.

Nous sommes donc heureux de vous adresser notre témoignage de l'authenticité parfaite de vos belles trouvailles et de vous en féliciter cordialement.

Le 23 septembre, M. Depéret revient à Glozel et effectue de nouvelles fouilles. M. de Varigny l'accompagne (6).

(6) Voir dans la « chronique de Glozel » l'observation que publie M. de

M. Depéret fixe lui-même, dans un de nos « carrés témoins », l'emplacement où l'on procédera aux recherches. Le point choisi se trouve au sud de la tranchée « Ouest ».

Dans ce trou on recueille : 1° un racloir concave en silex, vraisemblablement destiné au travail de l'os ; 2° une plaque de schiste gravée de plusieurs caractères alphabétiques dont un s'appelle l'A incomplètement fermé de la Madeleine (fig. 6).

On fouille en même temps dans la tranchée « Ouest » en abattant de grandes portions de sol arable, recouvert d'herbe. On trouve au début de la couche archéologique un grand morceau de vase à texture de grès et une portion de mandibule fossilisée de jeune sanglier.

Le 11 octobre, M. Depéret faisait à l'Académie des Sciences une communication dont M. Salomon Reinach dira qu'elle « a porté le dernier coup au scepticisme » (7).

Le 29 septembre, M. Viennot procédait avec nous à de nouvelles fouilles. Nous pûmes recueillir en terrain vierge de tout remaniement : 1° une bobine ; 2° une lampe ; 3° une brique à cupules ; 4° un fragment de tablette inscrite ; 5° une dent fossilisée (chèvre) ; 6° une plaque de schiste malheureusement incomplète, mais gravée profondément de trois représentations animales (fig. 7).

V. — PROBLÈME DE LA GRAVURE DE CERVIDÉ,
ACCOMPAGNÉ DE TROIS SIGNES ALPHABÉTIQUES

De retour à Lyon, M. Depéret reprit l'étude de la détermination de notre gravure de cervidé, à l'aide des pièces du Muséum.

Les photographies trop réduites ne lui permettaient pas des conclusions rigoureuses. Il hésitait entre le daim et l'élan.

Varigny de cette matinée de fouilles, *Mercury de France* du 15 oct. 1926, p. 443.

(7) Voir sa reproduction dans le *Mercury de France* du 1^{er} nov. 1926.

Je lui adressai alors un dessin à la plume, fait d'après le galet gravé (fig. 8). « Il montre, lui dis-je, que ce qui avait été pris pour un andouiller basilaire n'est que la partie droite de la ramure, vue en perspective. Les portions 1° et

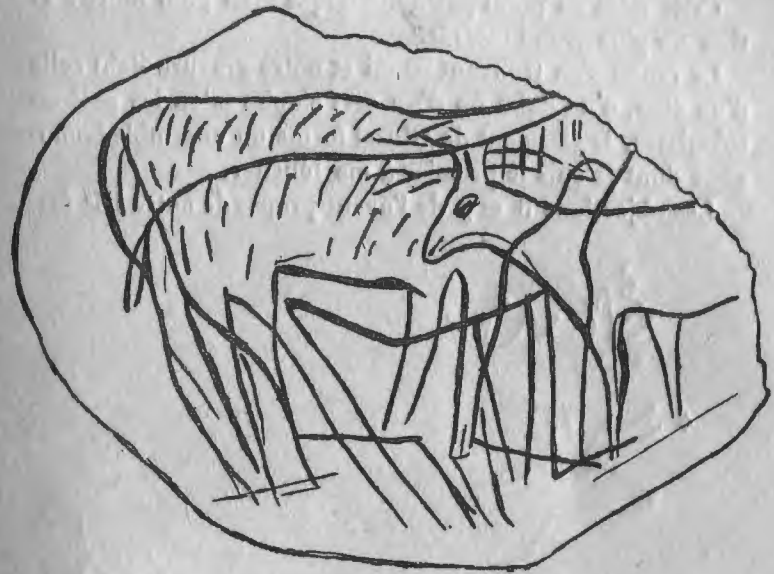


Fig. 7.

2° reproduisent les parties semblables 1 et 2 du côté gauche, sans aucune attache à la perche ».

Ainsi il élimina la renne « qui présente un grand andouiller basilaire descendant sur le front et se terminant par une empaumure au-dessus du nez ». « Le daim, auquel on pouvait penser, ajoutait-il, à cause de l'empaumure supérieure dentelée, a un bois plus long et plus grêle que celui de Glazel. Il a aussi un andouiller basilaire recourbé en haut qui n'existe pas chez votre animal.

» L'élan au contraire a une perche simple à la base, sans race d'andouiller basilaire et les bifurcations supérieures sont dans le style du vôtre. Enfin l'élan a un museau très allongé et un museau terminal tout à fait caractéristique.

» Il s'agit à Glozel d'un élan, non pas adulte, mais d'un jeune, à son troisième bois.

» C'est comme le daim un animal de pays tempéré qui va bien avec la station néolithique de Glozel. »

Cette mise au point paléontologique était pour notre station du plus grand intérêt.

Le renne s'en trouvant banni et notre gravure étant celle d'un élan, d'un daim ou d'un cerf élaphe selon les paléontologistes, le gisement de Glozel forme un ensemble homogène dont je suis le premier à me féliciter.

Les objections 8 et 9 de l'avant-propos de notre III^e fas-



Fig. 8.

ciule (8^e Notre renne à inscription ressemble à celui qui est figuré dans le livre de M. Brehm... 9^e Il est impossible qu'il y eût encore, en France, des rennes à la période néolithique) tombent d'elles-mêmes.

Mais que devient la preuve de l'antériorité de l'alphabet et même de toute la civilisation des tribus de Glozel sur

celle du monde oriental, que j'avais précisément basée sur la présence d'un renne à côté de signes alphabétiformes ?

Il m'est heureusement facile, comme on le verra plus loin, de remplacer cette preuve d'ordre paléontologique par celle des industries associées de réminiscence magdalénienne indéniable et même par des considérations linguistiques.

D'ailleurs je crois qu'on ne saurait dater une station, ni en déterminer la provenance par la seule présence de tel ou tel animal. *Dès que l'on quitte le paléolithique, on ne peut baser sur la faune seule la fixation d'une date ou l'origine d'une civilisation.*

VI. — M. LOTH ET M. L'ABBÉ BREUIL :
19, 20, 21, 22, 23 OCTOBRE.

M. Loth avait, dès le début de nos publications, suivi les résultats de nos recherches et soutenu nos efforts. Depuis longtemps, il m'avait promis de venir à Glozel. Il fut accompagné, dans sa visite, par M. l'abbé Breuil.

Dès le soir de leur arrivée, je leur montre une partie de ma collection. « Ça, c'est bien des haches polies », s'écrie M. Breuil qui trouvait jusqu'alors que Glozel manquait d'outils néolithiques caractérisés.

Le 20, ils visitent la collection de M. Fradin. Le groupe de chevaux retient longuement leur attention. Ils reconnaissent qu'on y retrouve une réminiscence de l'art magdalénien à sa période finale.

Puis, examinant de minuscules éclats de silex — bien différents des pointes ayant pu servir d'armatures, — M. Breuil constate que plusieurs ont une face polie. Il les considère aussitôt comme des éclats détachés de haches. Je lui fais remarquer qu'ils ont aussi bien pu appartenir à des tranchets. Ces petits éclats ont été recueillis dans une seule tranchée, que nous avons appelée « le trou aux silex ». Elle est profonde de 55 cm. auxquels il faut enlever 30 cm. pour la couche végétale superficielle.

Les poteries décorées du masque sans bouche les frappent par leur ressemblance avec celles d'Hisarlik. Ils voient avec nous de nombreuses analogies entre la station de Glozel et les civilisations péri-méditerranéennes. « C'est bien du néolithique, nous accorde M. Breuil; mais c'est une colonie orientale. »

Je lui dis qu'à Glozel nous sommes dans un gisement plus ancien et que les caractères communs ne peuvent s'expliquer que par des apports de l'Occident.

Cependant l'abbé Breuil prétend qu'il peut s'agir d'une civilisation fixée dans une phase archaïque, alors que celle du monde égéen a continué son évolution. « Dans ce cas, lui dis-je, montrez-moi en Orient des restes de la civilisation primitive qu'on constate à Glozel. — On peut en trouver un jour. — C'est une deuxième hypothèse qu'il vous faut faire pour soutenir la première. La mienne repose sur les faits actuels. »

Dans la soirée du 20 et du 21 octobre, je montre à M. Löh et à M. Breuil l'ensemble de ma collection.

M. Breuil étudie minutieusement nos harpons. Je reconnais volontiers avec lui que leur facture est très différente de celle des harpons magdaléniens, mais j'ajoute que, par leur forme générale, ils s'en rapprochent étroitement et diffèrent entièrement de ceux des palafittes.

L'ouvrier a terminé le façonnage en râpant le bord des barbelures et le pourtour des sillons à l'aide de petits aiguillonniers de grès qui ont laissé de nombreuses rayures transversales ou obliques. D'ailleurs *ce mode de polissage, très primitif*, se retrouve sur nos haches et nos haches-tranchets, où persistent des rayures fort apparentes, comme si le travail était inachevé.

Aussi bien doit-il s'agir, ainsi que le dit M. Breuil, d'objets votifs, comme le harpon en pierre de la fig. 14 de notre III^e fascicule: « Pour les morts, on n'y regardait pas de si près. — Encore faut-il admettre, lui fis-je remarquer, que les objets votifs sont faits à la ressemblance de ceux

dont on se sert ». D'ailleurs il reconnaît que le 3^e harpon de la fig. 54 de notre III^e fascicule a fort bien pu servir et il m'indique de quelle façon ingénieuse on les employait.

En réalité nos harpons, de facture et de style glozéliens si l'on veut, ne s'apparentent pas moins, par leur allure générale, à beaucoup de harpons magdaléniens. De même nos *aiguilles en os perforées* sont moins fines, mais restent très proches des aiguilles de la Madeleine.

Après les harpons, les gravures sur galets. Celle qui a été déterminée comme élan par M. Depéret retient longtemps l'attention de M. Breuil, qui croit y voir un daim. Mais je tiens surtout à connaître son opinion sur l'art avec lequel cette gravure a été exécutée: « Vous trouveriez ce galet dans un gisement magdalénien, lui dis-je, qu'en seriez-vous? — Je l'admettrais; mais comme une gravure d'un art moins consommé. — Nous sommes d'accord. »

C'est ainsi que M. l'abbé Breuil doit reconnaître une *réminiscence* de l'art magdalénien dans le dessin des chevaux, de notre cervidé (élan, daim ou cerf élaphe) et d'animaux enroulés autour de petits galets. Et cette communauté de goûts artistiques va jusqu'à lui faire admettre la possibilité « d'une certaine consanguinité » (le mot est de M. Breuil) entre les magdaléniens et les tribus glozéliennes.

Sur une autre gravure, M. Breuil croit voir une nouvelle preuve favorable à la thèse d'une colonie orientale, établie à Glozel. C'est la représentation animale de la fig. 53 de notre III^e fascicule, que nous avons laissée indéterminée sous le nom de « tête de bovidé ». M. Breuil la considère comme la figuration d'une tête de buffle; les glozéliens seraient venus de l'Orient avec leurs animaux.

Nous reconnaissons avec M. Breuil que cette tête de bovidé ressemble à celle d'un buffle; mais des remarques s'imposent. M. Breuil a souvent insisté précédemment sur le manque de naturalisme de nos gravures animales qui en rend la détermination rigoureuse impossible. Pourquoi accorde-t-il maintenant à celle-ci, sans restriction, le natu-

ralisme précis qu'il a toujours refusé aux autres ? Pourquoi ne pas voir également une reproduction exacte de la nature dans les gravures de femelles de cervidé qui possèdent une ramure ?

Mais nous pouvons aller plus loin. S'agirait-il d'un buffle que cela indiquerait simplement qu'une partie de la faune de la période néolithique était venue de l'Orient. Mais à quelle époque ? Par quelle voie ? La faune pouvait être déjà ancienne. Elle n'implique nullement l'immigration de peuplades d'Orient. « Mais on n'en a pas retrouvé d'autres en France, me dit l'abbé Breuil. » Cet argument est aussi bien contre sa thèse que contre la mienne, car il est impossible de supposer qu'une colonie du plus lointain Orient ait embarqué des buffles à destination du Plateau Central. Combien paraît plus vraisemblable une pénétration progressive et lente de la faune à travers l'Europe orientale !

Le 22, dans la soirée, nous allons à Glozel. M. Breuil examine l'excavation de la fosse ovale entièrement détruite, avant ma collaboration avec M. Fradin, par des archéologues bien mal avertis. Il reconnaît qu'elle présente en effet l'aspect d'une tombe.

Nous procédons à des fouilles. Mais gênés par une pluie incessante, nous restons dans nos excavations faites au couteau, au-dessus de la portion la plus fertile de la couche archéologique comme nous en aurons la preuve le lendemain. Aussi bien nos trouvailles sont-elles peu abondantes : 1° morceaux de poterie à contexture de grès au début de la couche archéologique (*c'est une céramique qui comprend, comme nous y avons maintes fois insisté, les débris de creusets au fond desquels nous avons trouvé une couche de verre; tous les objets de verroterie ont été recueillis au même niveau*) ; 2° une fusaiole ; 3° une extrémité de hache en serpentine, éclatée ; 4° les bords de l'aire en argile cuite, signalée par M. Depéret, dans son rapport à l'Académie des Sciences.

M. l'abbé Breuil est obligé de repartir le même soir. Il me quitte en me disant : « Je vous remercie ; vous m'avez convaincu. »

Le 23, M. Loth fait procéder à de nouvelles recherches dans plusieurs emplacements. Au point où nous avons fouillé la veille avec M. Breuil, mais en creusant plus pro-

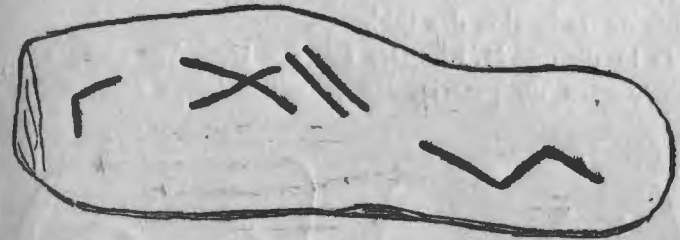


Fig. 9.

fondément, nous recueillons un galet dioritique, gravé de signes, ayant vraisemblablement servi d'aiguiseur (fig. 9). Dans d'autres tranchées : 1° un peson d'argile ; 2° deux bobines à pointes ; 3° une fusaiole ; 4° une petite brique à cupules présentant des signes alphabétiques. C'est la première que nous voyons ainsi gravée (fig. 10). Comme ces petites briques ne sont destinées qu'à entrer dans la construction des murs où leurs fossettes forment des points de rétention pour l'argile, cuite en place, elles ne sont pas gravées de signes alphabétiques : elles ne relèvent que d'une industrie manuelle alors que les tablettes inscrites ont dû l'être par des scribes appartenant à une caste instruite. Mais comme cette petite brique à cupules porte également des caractères, cela semble indiquer qu'à Glozel les ouvriers eux-mêmes connaissaient l'écriture.

D'autre part cette brique relie indubitablement la fosse ovale, où de nombreuses briques à cupules étaient incluses, à nos tablettes d'argile, couvertes d'inscriptions.

Après avoir examiné nos collections et procédé aux fouilles, M. Loth et M. Breuil concluent que la station de Glozel appartient bien à la période néolithique, mais il leur

semble difficile d'établir exactement à quelle *sous-période*.

Cependant, M. Loth remarque que cette station se trouve dans une région à mégalithes. Et observant qu'elle ne présente aucune gravure analogue à celles de la période dolménique, il voit dans cette dissemblance une raison décisive de lui assigner une date beaucoup plus reculée.

Avant son départ, nous parlons de la possibilité lointaine de traduction des tablettes.

Je lui dis que M. Flinders Petrie a trouvé en Egypte, sur des tessons de poterie, des signes linéaires semblables à

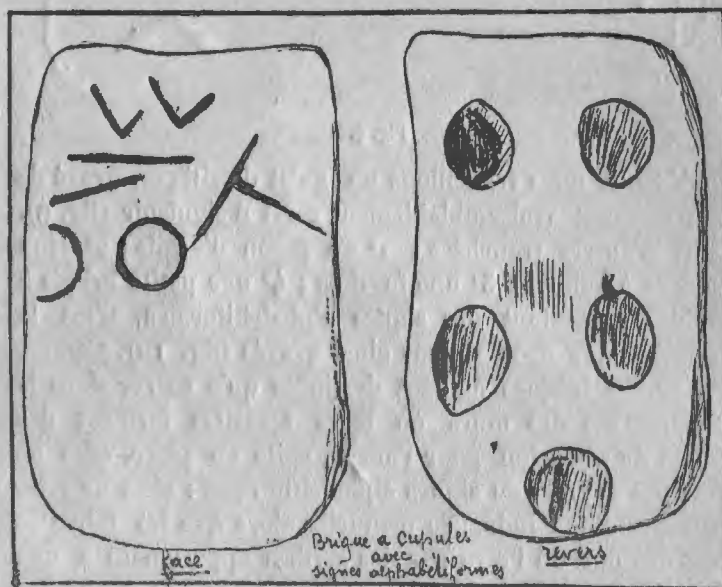


Fig. 10.

ceux de Glozel, remontant bien avant l'apparition des hiéroglyphes (8). Si, par chance, l'usage s'en était conservé jusqu'à l'adoption des premières pictographies, on pourrait peut-être découvrir un jour une inscription bilingue. Mais

(8) « Long before the hieroglyphic system in Egypt », in *The Formation of the Alphabet*, by W. M. Flinders Petrie, London, 1913.

n'est-ce pas là des écritures trop dissemblables pour relever d'une même culture ? Vraisemblablement, ce furent des civilisations complètement étrangères l'une à l'autre.

En attendant, nous ne pouvons que relever les groupements de signes revenant dans le même ordre dans les inscriptions. Ils ne sont pas très fréquents, car l'alphabet de Glozel est encore vraisemblablement en partie idéographique. Mais il en existe néanmoins un certain nombre, comme on le voit dans les langues possédant un début de syllabisme.

VII — PROBLÈME DE LA CHRONOLOGIE

L'authenticité des trouvailles était établie.

Le problème de la chronologie passa aussitôt au premier plan de la discussion scientifique.

C'est à tort que la ressemblance de nos poteries avec celles d'Hisarlik, de notre alphabet avec ceux de la Méditerranée, a fait conclure à leur synchronisme.

Les urnes à visage d'Hisarlik sont d'une forme et d'une technique beaucoup plus évoluées (présence d'anses et de couvercles). A Glozel, l'aspect des vases, en forme de crâne, avec suppression de la bouche parce que la mort est le grand silence, indique, croyons-nous, que ces poteries constituent l'origine des vases funéraires : l'artiste imitait encore la tête décharnée des morts auxquels ils étaient réservés. Au cours de leur diffusion méditerranéenne, la forme originelle des vases disparut. Le masque néolithique sans bouche persista seul comme décor. Il semble même qu'il avait perdu son symbole de silence, puisque la bouche réapparaît sur certaines urnes à visage. Malgré des analogies indéniables, ces deux groupes de céramique ne sont pas synchroniques.

Il en est de même de l'alphabet. Ce n'est qu'à un examen superficiel qu'on peut se demander s'il n'a pas puisé dans les langues méditerranéennes avec lesquelles il présente

tant d'analogie. Comme il existe dans cet alphabet de nombreux signes qu'on ne retrouve dans aucun autre, il n'a pu les emprunter. D'autre part, comprenant une centaine de signes, il pouvait en prêter une vingtaine de formes différentes à plusieurs écritures méditerranéennes, alors que pour atteindre au total des siens il lui eût fallu absorber tous les autres alphabets.

Or, l'évolution des écritures s'est toujours faite dans le sens de la simplification. L'alphabet de Glozel avec cent signes est encore à la phase archaïque de mélange de caractères idéographiques et syllabiques. Les écritures méditerranéennes avec une vingtaine de signes ont déjà atteint l'alphabétisme et possèdent de véritables lettres. Mais la morphologie de leurs caractères dérive des signes de l'écriture néolithique.

D'ailleurs à cette preuve linguistique vient s'en ajouter une autre d'ordre archéologique : c'est la présence des caractères alphabétiques sur des harpons et des gravures animales de réminiscence magdalénienne certaine.

En réalité, comme les analogies entre les civilisations glozélienne et méditerranéenne sont trop nombreuses pour qu'il n'y ait pas eu filiation entre elles, la diffusion n'a pu s'effectuer, aux temps néolithiques, que de la plus ancienne à la plus récente, de l'Occident à l'Orient.

Peut-on maintenant assigner une date à la station de Glozel ? Nous ne le croyons pas. La chronologie des époques préhistoriques entre lesquelles elle se trouve comprise varie, suivant les auteurs, dans de trop grandes proportions.

Mais on peut situer, en se basant sur certaines industries, le début de la station et lui donner sa place « archéologique », sans se préoccuper de millénaires.

En effet, nous avons recueilli dans nos fouilles des harpons et des gravures animales qui, bien que d'une technique et d'un style propres, sont d'une réminiscence magdalénienne trop évidente, pour ne pas remonter au début du néolithique. L'Azilien, le Campignien, le Tardenoisien ne

sont vraisemblablement que des aspects particuliers et locaux de la période de transition. Alors que les Aziliens « avaient des burins, comme le dit Piette, et ne gravaient plus », les Glozéliens continuèrent de dessiner des animaux, en même temps qu'ils inventaient l'écriture et la poterie.

Or, c'est précisément la détermination archéologique du début de notre station qui importe. Comme nous y avons insisté à différentes reprises, les inventions (écriture, poterie) doivent être datées par les pièces les plus anciennes où on les retrouve et non par les pièces les plus récentes, comme lorsqu'il s'agit d'un dépôt.

C'est ainsi que lorsque nous voyons les signes alphabétiques sur des tablettes sur des harpons et des gravures animales qui ne sont certes pas le produit de l'art magdalénien, mais qui en restent assez proches pour avoir subi son influence, nous sommes en droit de conclure que l'alphabet de Glozel a été inventé par les premiers néolithiques. Il en est de même des poteries d'argile, à peine dégourdie au feu, qui se présentent sous les formes les plus archaïques connues et portent parfois des signes alphabétiques sur leurs parois.

Par contre, nous ne sommes pas encore fixés sur l'ancienneté des tessons à contexture de grès qui se trouvent en relation directe avec le verre. Par la répétition des trouvailles, nous nous sommes aperçus, — comme nous l'avons fait remarquer à tous ceux qui ont assisté à nos fouilles — que ces débris de grès se rencontraient toujours au début de la couche archéologique. Les objets de verroterie se trouvaient au même niveau ; et les restes de ce que nous croyons être un four de verrier, situé au-dessus de la fosse ovalaire, étaient entièrement construits à l'aide de petites briques que nous avons conservées et dont la pâte argileuse, mélangée de grosses parcelles de quartz, diffère sensiblement de celle des briques à cupules.

Nous tentons actuellement de résoudre le problème du verre en faisant procéder à son analyse. Des savants émi-

nents l'étudient au point de vue chimique, physique et spectral. Les résultats me seront prochainement communiqués.

Mais peuvent-ils apporter aux tribus néolithiques de Glozel le brevet d'inventeurs du verre? N'est-ce pas fonder sur des analyses de trop grands espoirs? Cependant il est à noter que l'altération physico-chimique de la surface du verre de Glozel est de plusieurs millimètres, alors que celle des verres gallo-romains se réduit à de simples phénomènes d'irisation.

Théoriquement d'ailleurs, il semble bien que les Glozéliens, qui scellaient les pierres de leurs murs à l'aide d'argile contenant assez de sable nitré pour que, soumise à l'action du feu, elle laisse suinter une véritable couche vitreuse, aient pu, après avoir obtenu du verre par hasard, en fabriquer sciemment et l'utiliser pour en faire de petits récipients semblables à leurs poteries.

L'invention autochtone du verre est parfaitement admissible par suite de la nature spéciale de l'argile de Glozel, qui se vitrifieait lorsqu'elle était soumise au feu.

Cependant jusqu'à ce jour nous n'avons trouvé qu'un seul caractère commun entre la poterie à contexture de grès, employée à la fusion du verre, et la céramique en terre, à peine dégourdie au feu, d'époque néolithique certaine; c'est le bord supérieur tourné en dedans. Cette analogie remarquable nous a toutefois paru insuffisante pour conclure à leur synchronisme, d'autant plus que ces deux espèces de poteries ne se rencontrent pas au même niveau archéologique.

De toute façon, nous pouvons dire au sujet du verre ce que nous avons répondu à M. Breuil à propos des petits éclats de silex qu'il croit détachés de haches polies: *en admettant que ces industries baissent la fin de la station de Glozel, le début reste « accroché » au magdalénien. Et les inventions principales des tribus néolithiques du Centre de la France, celles de l'alphabet et de la poterie, doivent être datées d'après les pièces les plus anciennes où elles se*

manifestent. Quant à l'ensemble de la station, on peut, avec M. Loth, notre grand celtiste français, qui est aussi un éminent archéologue, « parler d'une époque glozélienne néolithique, isolée jusqu'ici dans l'espace, comme on parle d'une époque campignienne ».

LETTRE DE M. J. LOTH

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE¹,

A M. LE DOCTEUR MORLET
AU SUJET DES FOUILLES DE GLOZEL

Paris, 2 novembre 1926.

Mon cher Docteur,

Comme je vous l'avais depuis longtemps promis, j'ai pu enfin, du mardi 19 au samedi 23 octobre, en compagnie de M. l'abbé Breuil, visiter la collection d'objets de la station de Glozel que vous avez réunis à Vichy et la collection de la famille Fradin à Glozel même. Vos diverses publications, malgré les nombreuses gravures dont vous les illustrez et les commentaires qui les accompagnent, sont loin de donner une idée exacte de la richesse extraordinaire de vos trouvailles. L'examen de vos collections produit une impression de sai-

(1) Plus connu comme celtiste que comme archéologue, M. Loth n'a jamais séparé la linguistique de la pré- et proto-histoire. Comme il l'a dit à plusieurs reprises, il y a une *paléontologie* du langage. La linguistique a souvent besoin de l'archéologie même préhistorique, mais peut lui apporter aussi des lumières inattendues. M. Loth a appliqué sa méthode, avec succès, dans bon nombre de publications, par exemple : *Les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques*; *L'Omphalos chez les Celtes*; *Le mot désignant le genou chez les Celtes, les Germains, les Slaves et les Assyriens*; *Les noms du froment chez les Celtes*; *L'année Celtique*; *La première apparition des Celtes dans les Iles-Britanniques et en Gaule, etc.*

Il a aussi publié des travaux de pure archéologie : *Les vases à quatre anses, les flèches en silex à allérons et pédoncules* (fouilles de Mané-Vanguen); ces deux publications ont été jugées importantes pour la chronologie de l'époque mégalithique et de l'époque énéolithique. Il a fait paraître en 1925, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie de Rennes*, un article sur les : *Relations directes entre l'Irlande et l'Ibérie à l'époque énéolithique*; un second article en 1926, dans le *Bulletin de la*

sissement, de stupéfaction : on se sent dans un monde nouveau, devant une civilisation étrange, je serais tenté de dire *étrangère*.

La vue d'ensemble de ces objets si nombreux, si divers, dont plusieurs sont encore inédits, entraîne immédiatement la conviction : ce n'est ni en Gaule, ni dans aucun autre pays de l'Europe occidentale, pas plus à l'époque gallo-romaine qu'à l'époque du fer ou du bronze, ou même à l'époque mégalithique, qu'il faut chercher une civilisation apparentée à celle de Glozel : il faut se tourner vers la Troade, la Crète, l'Égypte, peut-être vers certains pays balkaniques et, au point de vue de l'écriture, vers l'Espagne aussi et la Libye. On chercherait vainement en France ou en Espagne les quatre séries d'objets types de Glozel : 1° les galets sur lesquels sont gravés des figures d'animaux; 2° les idoles phalliques et les idoles bisexuées; 3° les vases à figure humaine portant, comme les idoles, le masque néolithique sans bouche; 4° les tablettes d'argile à inscriptions.

Dès votre première publication, après l'entretien qui suivit quelque temps après à Paris, je n'ai eu, comme vous le savez, aucun doute sur l'authenticité de vos trouvailles. Sur l'époque de la station j'ai longtemps hésité; l'ensemble des objets la plaçait à l'époque néolithique; les tablettes à inscriptions me laissaient perplexes. Je comprends que des découvertes si inattendues aient déconcerté le monde savant et que ceux mêmes qui en admettaient l'authenticité aient hésité sur l'époque à laquelle il fallait les reporter. Pour ma part, je ne comprenais pas qu'une écriture développée au centre de la Gaule n'eût laissé aucune trace, notamment à l'époque mégalithique dans une région où cette époque, malgré les ravages du temps et d'inévitables destructions, est représentée par de tels vestiges qu'il est impossible de douter de son existence. Il me paraissait également étrange qu'il fallût en quelque sorte passer par-dessus la Gaule pour trouver dans le bassin oriental de la Méditerranée des caractères apparentés. Un moment, j'ai même pensé que la civilisation glozélienne avait eu plusieurs assises et que les tablettes appartenaient à

même Société, sur les : *Relations directes entre l'Irlande, l'Armorique et l'Ibérie à l'époque néolithique*.

Il a fouillé lui-même douze tumuli dans le Morbihan, dont onze dans son pays natal, le canton de Guéméné-sur-Scorff (Morbihan). Cinq de ces fouilles sont encore inédites. Ces deux dernières années, il a fait un cours au Collège de France sur : *l'Armorique à l'époque de la pierre et à l'époque du bronze*.

la dernière. Aujourd'hui, il est sûr que tous les objets découverts appartiennent à l'époque néolithique, sans en excepter les tablettes. On trouve même sur les galets, sur les haches et sur les anneaux en schiste les caractères qui figurent sur ces tablettes.

En revanche, l'apparition brusque et la brusque disparition de la civilisation de Glozel paraît difficile à expliquer; on ne peut hasarder sur cette question que des hypothèses.

Ou bien elle a été détruite violemment par un peuple d'envahisseurs de mœurs, de religion, de race peut-être différentes, à un stade inférieur de civilisation; ou bien les Glozéliens, isolés, sorte d'îlot au point de vue moral et intellectuel, formant peut-être une caste privilégiée, peu disposée au prosélytisme, jalouse de son savoir et peut-être aussi incapable de faire prévaloir ses croyances, auront fini par être absorbés par la population moins policée au milieu de laquelle ils étaient établis; ou encore peut-être se sont-ils volontairement exilés : ils auraient fui devant les barbares — ce qui n'est pas sans exemple dans l'histoire — mais sans laisser de trace ailleurs de leur exode, ce qui est surprenant. Peut-être aussi les Glozéliens étaient-ils des descendants d'une tribu magdalénienne, restée isolée; ils en avaient conservé quelques traditions comme le prouve leur goût pour la gravure, tout dégénéré que soit leur art.

Aurait-on affaire à une colonie venue de quelque point du bassin de la Méditerranée? La brusque apparition de cette civilisation pourrait le faire croire, mais de nouvelles découvertes à Glozel même et ailleurs, par exemple dans le voisinage où un atelier de fabrication d'anneaux en schiste identiques à ceux de Glozel, mais sans inscription, en général, paraît avoir existé, pourront apporter des éléments de solution à ce très important problème.

S'il est certain que la station de Glozel, dans son ensemble, est néolithique, il semble cependant, d'après certains objets, qu'on puisse y distinguer deux stades de civilisation.

La faune figurée sur les galets gravés me paraît représenter le stade le plus ancien. Sur quatorze galets sculptés, neuf ne présentent que des cervidés. Sur les deux derniers galets découverts et encore inédits, il y en a trois sur chacun. Le bovidé, d'après MM. Breuil et Boule, serait un buffle; un Écosse qui avait passé vingt ans dans l'Inde, quand on lui a montré la gravure à Vichy, s'est écrié immédiatement devant

nous, M. l'abbé Breuil et moi : « Mais c'est un buffle. » Il nous a décrit les particularités de la tête du buffle et nous les a montrées exactement reproduites sur la gravure. Or, on n'a jamais trouvé trace de cet animal en France, ni même, je crois, en Europe à l'époque préhistorique. Sur une plaque de grès on voit deux, peut-être trois têtes de cheval, ce qui semble indiquer que les chevaux erraient encore par groupes ou troupes. Sur un galet on a clairement une scène d'allaitement. On a pensé à des capridés, mais comme vous me le faites remarquer, c'est une ramure, schématisée dans une certaine mesure, que porte la mère : ce ne sont pas des cornes.

La prédominance absolue des cervidés sur les galets, la figuration exacte d'une tête de buffle sur l'un d'eux, s'expliquent comme la prédominance des scènes de chasse, en particulier des figures de cerfs sur les rochers du Nord et de l'Ouest de la Norvège à l'époque néolithique et énéolithique. A Vingen, près de Hornelen, A. W. Brøgger, l'éminent archéologue norvégien, dans un ouvrage remarquable sur l'histoire de la civilisation de la Norvège antique (*Kulturgeschichte des norwegischen Altertums*, 1926, p. 93-95), a relevé 200 gravures de cerfs. Il n'en est pas de même sur les rochers gravés du Danemark et de la Suède, où l'agriculture dominait. Brøgger en tire logiquement la conclusion que les Norvégiens, à cette époque, étaient demeurés un peuple de chasseurs; ils pratiquaient naturellement aussi la pêche, comme l'indiquent certaines gravures et comme les y obligeaient la configuration du pays et ses conditions économiques.

Les cerfs sur les gravures de Vingen ont tous la tête tournée vers l'Ouest, c'est-à-dire vers la mer; c'était vers la mer que leurs troupes se dirigeaient au printemps. Ce sont évidemment des gravures votives; elles équivalent, dit Brøgger, à une prière à la divinité : « Procure-nous de nombreuses migrations de hordes de cerfs se dirigeant au printemps vers la mer, pour que nous les précipitions (du haut de nos rochers escarpés) et nous nous procurions ainsi nourriture et vêtement en vue de nos longs hivers. » On peut interpréter la gravure de cerfs et de buffle de Glozel par une prière analogue. Les Glozéliens, à l'époque la plus ancienne de la station, étaient incontestablement, presque exclusivement adonnés à la chasse.

On serait par conséquent tenté, de ce fait, de rattacher le glozélien au magdalénien, s'il n'était certain, d'après l'étude

approfondie des galets par l'homme du monde le plus compétent en pareille matière, mon compagnon de voyage, M. l'abbé Breuil, que la facture de ces gravures n'a rien de magdalénien. Les harpons, d'après lui, n'appartiennent pas non plus à l'époque de la Madeleine, mais ils diffèrent également de ceux des cités lacustres. Il est probable que les Glozéliens étaient également pêcheurs. Un ruisseau aujourd'hui encore très poissonneux, le Vareille, borde la station; il y a d'autres rivières, comme le Sichon et l'Allier, dans le voisinage.

Déchelette est aussi d'avis que les gravures sur rocners ou Monte Rego, près du col de Tende, au nord de Vintimille, ont un caractère votif et qu'elles prouvent que les Ligures de cette région étaient des agriculteurs (*Manuel II*, I, p. 192-195).

Les caractères gravés sur les anneaux de schiste et sur les galets ne se retrouvent pas tous jusqu'ici, si on en juge d'après ce que vous avez publié, sur les tablettes, mais vous m'apprenez qu'il y a des galets et des anneaux encore inédits qui comblent cette lacune. Il est donc hors de doute que tablettes et galets sont de la même époque.

L'alphabet qui se dessine si nettement sur les tablettes a dû se constituer peu à peu; il a été composé de signes hérités au cours des siècles qui, à l'origine, pouvaient, devaient même n'avoir aucune valeur alphabétique (sur la formation de l'alphabet, voir l'ouvrage de Flinders Petrie, *The formation of the alphabet*, 1912). Vous avez signalé vous-même (*L'alphabet néolithique de Glozel*, p. 14, fig. 8) des signes communs aux tablettes et à des gravures sur os et bois de renne de l'époque magdalénienne. A votre colonne des signes isolés, lignes I, vous assimilez un de ces signes à un signe azilien; il s'agit bien d'une gravure du Mas d'Azil, mais de l'époque magdalénienne, comme vous l'a fait remarquer M. l'abbé Breuil.

Ce signe apparaît sur les tablettes plusieurs fois (*Invention et diffusion de l'alphabet néolithique de Glozel*, p. 11, fig. 9; p. 13, f. 7, ligne 3. Fascicule troisième, p. 43, f. 47. Le signe de la page 10, fig. 5, 39 (*L'alphabet néolithique de Glozel*), rappelle le signe gravé sur bois de renne de Lorthet (Déchelette, *Manuel I*, p. 235, f. 95, 6).

Si les signes gravés sur les galets se retrouvent tous, comme vous me l'affirmez, sur les tablettes, il faut en conclure que le travail de longs siècles qui a amené la constitution de l'alphabet des tablettes, commencé à l'époque paléolithique, était

accompli à l'époque néolithique relativement ancienne où vivaient les chasseurs de Glozel.

L'étude comparée de l'alphabet de Glozel exigera de longues recherches et s'annonce très laborieuse, mais aussi très fructueuse.

Un caractère apparaît quatre fois sur les tablettes de Glozel, qui est bien connu en Europe et en Asie, mais qui, si je ne me trompe, ne se montre pas dans les alphabets linéaires d'Égypte, de Grèce, de Carie, de Libye et d'Espagne : c'est le *swastika* ou croix gammée.

On a longtemps considéré le *swastika*, à cause de sa signification connue dans l'Inde à l'époque des Vedas (c'est un signe de bonheur), comme un signe propre aux Indo-Européens. Or, on l'a trouvé en Égypte et il n'est pas inconnu, dit-on, en Amérique même. En tout cas, tout dernièrement, M. A. Rutot l'a signalé sur des vases néolithiques découverts dans des galeries souterraines à Spiennes ; il lui a été signalé également par l'abbé Breuil sur un silex de Fontaine-de-Mongros (Gard) d'époque néolithique (A. Rutot, *Note préliminaire sur la découverte faite à Spiennes dans des galeries souterraines, d'objets façonnés en silex, inconnus jusqu'ici*, Bruxelles, 1926, p. 10, 31, 32). La présence du *swastika* sur les tablettes mérite considération.

Si le *swastika* est, comme le dit Déchelette après bien d'autres (*Manuel* II, I, p. 453), l'emblème du soleil en mouvement, le signe à six branches gravé sur un des vases de Glozel (*Mercur de France* du 15 octobre 1926, p. 274, fig. 17), remplirait beaucoup mieux ce rôle. À dire vrai, l'origine et la signification du *swastika*, dans l'alphabet de Glozel, restent mystérieuses.

Il est généralement reconnu que les divers alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée supposent l'existence d'un alphabet plus ancien. Dans quelle mesure ces alphabets en relèvent-ils, c'est une question jusqu'ici qui n'a pas reçu de réponse définitive. Il serait, à mon avis, prématuré de se prononcer sur la situation de l'alphabet de Glozel vis-à-vis de ces divers alphabets.

Avec la meule à bras ou moulin primitif, dont il y a un bel exemplaire dans la collection de la famille Faudin, à Glozel, nous entrons dans un stade plus récent du néolithique : de chasseur le Glozélien devient agriculteur. Comme le dit très bien Déchelette (*Manuel* I, page 318) : « Partout une même in-

dustrie correspond à une même phase de culture. » Le tissage était également connu des Glozéliens, comme suffit à le prouver la découverte assez fréquente de bobines et de fusaioles dans la station. La bobine à cornes est très rare. Il en existe deux exemplaires, dit-on, au musée de Saint-Germain, mais leur provenance est, je crois, inconnue (1). On m'a dit à Glozel qu'il existerait dans les environs de Roanne, chez des tisseurs, un instrument qui la rappelle. Il est fort possible qu'on en découvre des exemplaires à une époque fort postérieure à Glozel. C'est un fait bien connu que des objets usuels existant à l'époque de la pierre se retrouvent à une époque moderne. On en trouvera de nombreux exemples dans le livre récent cité plus haut de A. W. Brögger.

Les deux vases figurés dans le *Mercur de France* du 15 octobre dernier, page 259, t. 1 et 2, rappellent par leur décoration des vases de l'époque mégalithique en Angleterre et en France. Quant aux vases à masque néolithique sans bouche, on ne peut évidemment pas les séparer des idoles phalliques et des idoles bisexuées présentant le même faciès. Il serait prématuré de vouloir leur assigner une date approximative. On doit se contenter de signaler ce masque néolithique sur la statue-menhir de Saint-Sernin (Gard), sur les gravures du Petit-Morin (Marne), ce qui nous reporte à l'époque mégalithique. On le retrouve en Angleterre, en Espagne, sur les urnes à visage d'Hissarlik (Déchelette, *Manuel* I, p. 594 et suiv.).

Les haches en pierre sont généralement de simples galets à tranchant poli, choisis pour leur forme. Quelques-uns cependant ont subi une taille. Il n'est pas douteux que Glozel ait connu des instruments en silex à tranchant poli comme instruments usuels. Dans une des cavités pratiquées dans le sol, on a trouvé un grand nombre de petits débris de silex, parmi lesquels l'abbé Breuil nous en a fait remarquer un bon nombre incontestablement polis. Mais le polissage a été connu de bonne heure, même à l'époque de l'ancien néolithique ; à l'époque du mas d'Azil, plus précisément à l'époque que Piette a appelée *azilienne*, on a trouvé des instruments polis en forme de ciseaux et de racloirs. Dans des stations de l'époque campanienne considérées comme contemporaines de l'époque des *Kjökkenmöddings*, des haches polies en silex ont été décou-

(1) M. S. Reinach m'a appris depuis que la provenance en est connue, mais qu'elles sont très différentes de celles de Glozel.

vertes, mais il est vrai, en très petit nombre. A Glozel, les débris de silex polis ne peuvent être attribués à des accidents, des éclats de haches se brisant sur le roc; on ne les trouve que dans une seule cavité assez étroite.

Ces instruments en silex poli ont été intentionnellement brisés, conformément à un rite bien connu. Ce sont, en quelque sorte, des instruments profanes, sans signification religieuse, comme les poteries en grès, d'époque, il est vrai postérieure, dont on ne trouve jusqu'ici que des tessons. Glozel était sans nul doute un centre religieux et funéraire d'extrême importance. Les objets sont votifs. Les vases à figure humaine sans bouche, quoique très fragiles en général, sont admirablement conservés, ainsi que les idoles. Ils n'ont pas d'anse, ni non plus ces trous de suspension si communs sur les vases à caractère primitif, même à l'époque mégalithique : ils devaient être *exposés*. Comme me l'a fait remarquer M. l'abbé Breuil, ces objets devaient être protégés contre tout accident et contre les intempéries; ils ont vraisemblablement été, comme les tablettes, de bonne heure enterrés.

Les vases en grès qui ont pu servir d'après vous, en partie tout au moins, à la fabrication du verre, et les débris de verre très oxydés, sur la nature desquels, vous le reconnaissez vous-même, on n'est pas encore fixé, ne se trouvent, jusqu'à ce jour, que dans la couche superficielle au-dessus de la couche archéologique. Ils sont d'une époque postérieure.

Dans l'ensemble, la station de Glozel s'étend d'une époque qui n'est pas bien éloignée de la période dite azilienne, jusqu'à l'époque mégalithique; peut-être même a-t-elle persisté quelque temps pendant cette période. Elle n'a certainement pas connu le métal. On peut, en somme, parler d'une époque glozélienne néolithique isolée jusqu'ici dans l'espace, comme on parle d'une époque azilienne, d'une époque campinienne.

La station de Glozel est d'une étonnante fertilité archéologique. J'ai pu en juger par moi-même. Le samedi matin, 23 octobre, en deux heures de fouilles, vous avez extrait, d'un sol assurément non remanié, M. E. Fradin et vous, six objets : une fusairole en argile, trois bobines dont deux à cornes, un galet sur lequel étaient gravés des signes, semble-t-il, alphabétiques, une petite tablette en argile à trous du genre de celles qui ont dû, d'après vous, servir dans la construction. On en a trouvé un bon nombre, mais c'est la première qui portât des signes gravés sur la face opposée aux trous.

Les fouilles, qui recommenceront au printemps prochain, nous ménagent sans doute plus d'une surprise si l'on songe qu'un cinquième à peine du champ où elles ont lieu a été exploité. Votre tâche, mon cher Docteur, est donc loin d'être terminée, mais celle que vous avez accomplie vous fait le plus grand honneur. Tout d'abord, sans votre intervention, sans l'appui que vous avez prêté sans réserve à M. E. Fradin, qui devait devenir votre dévoué et intelligent collaborateur, la station de Glozel, avec ses trésors, disparaissait sans retour ou n'eût laissé sous les coups des pioches et les morsures de la charrue que d'informes débris. Vous avez pris la direction des fouilles et les avez conduites avec une conscience, une prudence et une sagacité à laquelle tous ceux qui y ont pris part ou y ont assisté se sont plu à rendre hommage. Je sais quelles difficultés vous avez rencontrées, quelles préventions vous avez eues à vaincre. Comme je n'avais cessé, dès que je vous ai connu, de vous encourager à poursuivre votre tâche, à publier vos trouvailles, vous m'avez tenu constamment au courant des diverses péripéties et, il faut le dire, des intrigues même qui se sont produites, au cours de votre campagne de fouilles. Vous avez persévéré, comme je vous le conseillais, sans vous laisser émouvoir par des propos provenant de gens mal informés, parfois mal intentionnés. Aux yeux d'un certain public, vous étiez pour les uns un faussaire, pour les autres un naïf : embarrassante alternative. Vous avez lutté : aujourd'hui vous triomphez. Je tiens, mon cher Docteur, à vous renouveler publiquement à vous et à M. E. Fradin, mes plus chaleureuses félicitations pour les services inappréciables que vous avez rendus à la science préhistorique, en général, et à la préhistoire de notre pays, en particulier.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

TABLE DES MATIÈRES

I. — M. VAN GENNEP : 13 JUIN 1926.....	7
II. — M. SALOMON REINACE : 24 ET 25 AOUT 1926.....	8
III. — M. ESPÉRANDIEU : 9, 10, 11 SEPTEMBRE 1926.....	19
IV. — M. DEPÉRET : 14 SEPT.-23 SEPTEMBRE 1926.....	27
V. — PROBLÈME DE LA GRAVURE DU CERVIDÉ, ACCOMPAGNÉ DE TROIS SIGNES ALPHABÉTIQUES.....	30
VI. — M. LOTH ET M. L'ABBÉ BREUIL : 19, 20, 21, 22, 23 OCTOBRE	33
VII. — PROBLÈME DE LA CHRONOLOGIE.....	39
LETTRE DE M. J. LOTH A M. LE DOCTEUR MORLET AU SUJET DES FOUILLES DE GLOZEL.....	43

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

POYIERS - IMP. MARC TENIER